

CIRCULAIRE DE RENTRÉE : DES VŒUX SANS MOYENS NI CHANGEMENT DE POLITIQUE.

Les personnels de l'Éducation nationale ont reçu, jeudi 7 mai, la circulaire de rentrée 2026 signée du ministre Geffray. Cette temporalité interroge et sa publication 4 mois avant la rentrée donne davantage le sentiment que le ministère a voulu se débarrasser d'un exercice formel (et largement sacrifié au cours des années Macron) que d'une volonté de fixer un cap. Comme une volonté de gérer les affaires courantes dans une fin de règne poussive où le gouvernement tente à nouveau de se convaincre du « bien-fondé » d'un certain nombre de contre-réformes qu'il souhaite « consolider...

Une nouvelle fois, par cette circulaire, le ministère vend une idéologie rétrograde à travers son insistance pour les apprentissages fondamentaux (tant vantés depuis l'ère Blanquer et avec des prescriptions déjà inscrites dans les programmes), à travers celle pour les principes républicains (stipulés sans lien réel avec le reste des orientations) ou enfin, dans un dernier paragraphe au ton très IIIème République convoquant déclinisme et peurs (conflits et séparatisme venant s'agréger au déclin démographique).

Pour la CGT Educ'action, cette circulaire n'est pas riche d'enseignements par ce qu'elle indique, mais plutôt par tout ce qui ne l'est pas, toutes ces absences lourdes de sens. Concernant le raisonnement scientifique, à part un plan Filles-maths insuffisant pour lutter contre l'aspect inégalitaire, rien n'est prévu par le ministère alors qu'un récent rapport de la DEPP met lui l'accent sur le manque de moyens ou de formation des personnels. Sur le climat scolaire, le ministre estime que son amélioration passera par la fin du téléphone portable dans les établissements alors qu'il est anecdotique au regard de l'absence d'une politique de santé mentale ou du manque de personnels pour encadrer-accompagner les élèves dans une scolarité apaisée. De même, l'amélioration de la gestion des personnels et leur accompagnement ne pourront pas se réaliser sans la fin de l'austérité (suppression de postes) ou celle de l'autoritarisme, sans la reconnaissance des droits des personnels (à muter, à exercer leur liberté pédagogique, à se former...). Respecter la communauté éducative et ses personnels (et leur « autorité »), c'est aussi mettre fin à une forme de mépris institutionnel et leur accorder une reconnaissance professionnelle et salariale. Pour les plus précaires comme les AESH, à qui le ministre reconnaît un « investissement » (terme pouvant aussi être utilisé pour des bénévoles...), c'est aussi leur octroyer, enfin, un véritable statut de fonctionnaire à l'heure où les négociations peinent à débiter concrètement.

Enfin, que dire de « l'exigence » très largement invoquée par le ministre et qui laisse à penser que la communauté éducative doit se ressaisir ? Pour la CGT Educ'action, la seule exigence qui vaille est la nôtre, celle portée par nos revendications pour améliorer le Service public d'Éducation, améliorer le travail de tous les personnels, la réussite de tous-tes les élèves et la lutte contre les inégalités, et donc celle de gagner une autre politique éducative gouvernementale.

Montreuil, le 11 mai 2026